

Lettre d'information

NUMÉRO 6 / MARS 2021

PROJET DE RECONSTRUCTION DU CENTRE DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS À ROMAINVILLE / BOBIGNY



Vue aérienne du site

Le centre de traitement des déchets situé à Romainville/Bobigny doit être rénové pour répondre aux ambitions fortes du Syctom : l'excellence environnementale et son corollaire, l'exemplarité de l'intégration du site, au service des populations.

Si les évolutions législatives, tout comme le contexte dans lequel évolue la politique de traitement et de valorisation des déchets en France, nous ont amené à suspendre la procédure de commande publique engagée en 2018, rien n'entame pour autant notre ambition pour ce site.

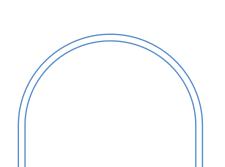
Sur ma proposition, le Comité Syndical du Syctom a décidé d'adapter le projet au nouvel environnement et aux nouvelles contraintes dans un dialogue transparent avec l'ensemble des acteurs du territoire.

À cette occasion, je tiens à saluer l'engagement et l'esprit de coopération des Maires de Romainville et de Bobigny, nos collègues François DECHY et Abdel SADI ainsi que le Président du territoire « Est Ensemble », Patrice BESSAC.

Grâce à eux, le centre de traitement à Romainville/Bobigny deviendra une vitrine pour la gestion des déchets, l'économie circulaire et la politique environnementale.

Le projet enrichi fera évidemment l'objet d'une présentation à tous les partenaires et au grand public dans le cadre d'une concertation menée sous l'égide du garant de la Commission Nationale du Débat Public, Jacques ROUDIER, que je tiens par ailleurs à remercier pour son écoute et sa compréhension des enjeux.

Je vous donne rendez-vous tout au long du mois de mars pour échanger à ce sujet et bâtir avec vous l'avenir de ce site.



Éric CESARI, Président du Syctom Vice-président de la Métropole du Grand Paris



Le centre situé à Romainville/Bobigny est un site historique de la gestion des déchets de la métropole francilienne.

Aujourd'hui vieillissant, à l'exception des équipements du centre de tri des collectes sélectives multimatériaux modernisés en 2015, le centre existant doit être reconstruit. Nécessaire pour s'adapter aux besoins des territoires et aux évolutions règlementaires, mais aussi pour s'intégrer parfaitement dans un tissu urbain en pleine mutation, sa reconstruction a été actée par le Syctom depuis plusieurs années.

Les objectifs de la future installation à Romainville/Bobigny sont multiples :

- Doter ce bassin de population d'une installation de traitement de proximité afin de réduire les transports de déchets ;
- Répondre à l'évolution du traitement des déchets (extension du tri des emballages et papiers, développement du tri des déchets alimentaires, etc.);
- Compléter le dispositif de traitement du Syctom pour mettre fin à l'enfouissement des déchets non valorisés.

Du fait des évolutions du contexte de la gestion des déchets depuis le lancement de la procédure d'attribution d'un marché public de conception/réalisation/exploitation, des ajustements sont apparus nécessaires afin de simplifier le programme et optimiser les coûts, sans toutefois remettre en question le cœur du projet et ses principales caractéristiques, qui font l'objet d'échanges continus avec le territoire depuis 2017:

- La mise en œuvre du transport fluvial avec la création d'une capacité portuaire au bord du canal de l'Ourcq permettant l'évacuation par la voie d'eau de la majorité des flux sortants (ordures ménagères résiduelles et matériaux majoritaires issus de la collecte sélective) est maintenue.
- Les typologies de déchets réceptionnés (ordures ménagères résiduelles, collectes sélectives multimatériaux et déchets alimentaires) ainsi que les capacités de traitement du centre sont conservées.
- Le projet maintient toutes ses exigences d'un point de vue environnemental et architectural (maîtrise des nuisances et insertion urbaine de qualité).
- Enfin, le projet de réaliser une ressourcerie et une déchèterie est enrichi pour créer un véritable pôle d'économie circulaire.

LES AJUSTEMENTS DU PROJET

À ce stade des réflexions, les ajustements envisagés sur le projet par rapport à la version initiale, qui seront intégrés dans le cadre de nouvelles procédures de marchés publics et présentés dans les prochaines semaines, portent sur les points suivants:

- La suppression des opérations de préparation des déchets alimentaires et de séchage des ordures ménagères ;
- Le maintien de l'accès actuel au site (et la suppression d'un carrefour à créer au niveau du viaduc sur l'ex-RN3), qui permet de simplifier le programme ;
- La création, autour de la déchèterie et ressourcerie déjà intégrées au projet initial, d'un véritable pôle d'économie circulaire ambitieux, proposant de nouveaux services aux habitants du territoire.

La Ville de Romainville, Est Ensemble et la Ville de Bobigny ont exprimé le souhait de définir et de réaliser, dans le cadre du projet, un pôle d'excellence de l'économie circulaire et du réemploi, dense en emploi peu qualifié et accessible au plus grand nombre qui rayonnerait à l'échelle d'Est Ensemble et de la Métropole du Grand Paris. Ce projet porte sur les éléments suivants, actuellement en réflexion :

- Une déchèterie accessible aux particuliers et pour laquelle une réflexion sera menée sur l'accueil des professionnels;
- Des ressourceries et recycleries généralistes et/ou spécialisées, intégrant un ou plusieurs magasins de revente d'objets réparés;
- Des ateliers de réparation afin d'offrir une seconde vie à ces objets, soit pour les réparer, soit pour transformer leurs usages.

Ces différentes fonctionnalités formeront un pôle ambitieux de l'économie circulaire qui pourrait être de type magasin inversé ou centre commercial du réemploi.

INFORMEZ-VOUS ET PARTICIPEZ AU PROJET

Le Syctom mettra en œuvre au cours du mois de mars un large dispositif d'information et d'échanges avec le public autour de ce projet réajusté avec notamment :



Le site du projet : http://projet-romainville-bobigny.syctom.fr où vous pouvez trouver une information complète sur le projet et poser des questions.



Une permanence téléphonique pour vous informer et transmettre vos remarques et questions. Elle est accessible le mardi de 12h à 14h et le jeudi de 16h30 à 18h30, au numéro suivant : 06 50 64 64 08.



Une réunion publique en distanciel, **le jeudi 11** mars à 18h30 pour présenter les ajustements du projet (lien Zoom sur le site internet du projet et du Syctom).



Une nouvelle rencontre du Groupe citoyens, qui suit le projet depuis 2018, afin d'approfondir et de nourrir le projet.

